

PROJET DE LOI

rejeté

le 28 novembre 2012

N° 40
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

de finances pour 2013.

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 235, 251 à 258 et T.A. 38.

Sénat : 147 et 148 à 154 (2012-2013).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 28 novembre 2012.

Le Président,

Signé : Jean-Pierre BEL